CAHIER D'ACTEUR Les bonnes pratiques à mutualiser en vue de Rio +20

la ligue de l'enseignement un avenir par l'éducation populaire

Le Label CED, Citoyenneté, Environnement et Développement durable, de la Ligue de l'enseignement.

Introduction

Depuis 1992, la Ligue de l'enseignement a créé le label CED (Citoyenneté, environnement et développement durable) pour ses centres d'accueil de classes de découvertes. Aujourd'hui, 40 centres d'accueil de la Ligue sont labellisés CED. Ces centres répondent à des critères très précis de fonctionnement durable et proposent des activités d'éducation au développement durable pour les enfants.

Un label de qualité, reconnu par l'Etat, pour les centres d'accueil de classes de découvertes



CED est une démarche éducative conçue par les équipes pédagogiques du réseau de la Ligue de l'enseignement. Elle s'appuie sur les directives des programmes scolaires et instructions officielles français.

Le label concerne aussi bien les activités éducatives des centres que leur mode de fonctionnement.

Dans un centre CED, chacun à le souci des économies d'énergie, apprend à lutter contre les gaspillages, gère au mieux ses déchets, recherche les produits respectueux de l'environnement, consomme des produits locaux et issus du commerce équitable.

Le réseau national des centres d'accueil labellisés CED est l'un des opérateurs majeurs de l'éducation à l'environnement pour un développement durable en France.

La Lique de l'enseignement rassemble environ 30 000 associations en France qui agissent quotidiennement sur le terrain. La Ligue de l'enseignement et ses associations (qui comptent plusieurs milliers de bénévoles) œuvrent dans les domaines de l'éducation, des pratiques artistiques et culturelles, des activités sportives, des vacances et des loisirs, de la formation professionnelle, de l'intervention sociale et de la solidarité, de l'environnement et du développement

Ligue de l'enseignement

durable.

3, rue Récamier 75 341 Paris Cedex 07 France

Tel: 01 43 58 97 54 Fax: 01 43 58 97 88

hguinot@laligue.org www.laligue.org

Ce document est édité par le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et le Ministère des affaires étrangères et européennes dans le cadre du dialogue entre acteurs de la société civile. Contenu sous la seule responsabilité des auteurs – Mars 2011

L'ensemble de la vie des centres CED répond aux trois objectifs du label

La Citoyenneté

Le séjour est un moment privilégié pour promouvoir des attitudes et des comportements collectifs et individuels citoyens aux jeunes.

L'environnement

Dans un centre CED, la vie pratique s'organise dans le plus grand respect de l'environnement. Chaque centre CED s'engage à mettre en œuvre un programme de gestion écologique et à l'utiliser comme support pédagogique dans ses activités.

Le développement durable

Le centre CED est un acteur du développement durable de son territoire en privilégiant le maintien d'activités locales sociales, économiques et culturelles.

Les activités des centres labellisés CED sont fondées sur une pédagogie de terrain active et participative

Une réflexion permanente des équipes éducatives au sein du réseau CED de la Ligue de l'enseignement permet de proposer des activités de qualité et innovantes autour du développement durable. Les activités proposées sont adaptées aux souhaits et aux besoins des enseignants et des enfants accueillis.

Les enfants découvrent le développement durable grâce à des activités ludiques et pratiques, telles que des activités physiques encadrées, (favorisant la découverte des milieux), des activités techniques et scientifiques (aquarium tactile, fabrication de papier recyclé), des activités ludiques (lecture de contes, création de mallettes pédagogiques) et enfin, des activités de rencontre des acteurs locaux et de découverte du patrimoine environnant (habitats, écomusée...).

Le réseau national CED

Les centres labellisés bénéficient de services spécifiques :

Promotion, appui technique, mise en commun et élaboration de moyens pédagogiques, échanges de pratiques, formation permanente.

La labellisation des centres de la Ligue de l'enseignement

Les centres de la Ligue de l'enseignement désirant se faire labelliser « Centre CED » doivent monter un projet pour expliquer comment ils prévoient d'appliquer les dimensions **Citoyenneté**, **Environnement** et **Développement durable** dans leur centre. Ils présentent leur projet devant une commission de labellisation, composée de membres de la Ligue de l'enseignement et de représentants des ministères de l'Education nationale, de la jeunesse et de la vie associative et de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement.

Les centres labellisés renouvellent leur label tous les trois ans.

SYNTHESE

Le label CED permet d'initier les enfants aux enjeux liés au développement durable et à la citoyenneté. Ce label permet de **vivre** le développement durable (en mangeant bio, en recyclant, en pratiquant des activités à faible émission de CO2, etc.) et de s'**éduquer** au développement durable (avec des activités d'éveil aux enjeux du développement durable, à la nature, etc.).

En plus de ce label, la Ligue de l'enseignement développe de nombreuses autres démarches liées au développement durable et à la citoyenneté.

La Ligue de l'enseignement a signé avec de nombreux acteurs de la société civile, et sous le nom du Collectif Rio+20 (coordonné par l'Association 4D), une déclaration, envoyée le 1er Novembre 2011, aux Nations-Unies en vue de la Conférence Rio + 20.

La Ligue de l'enseignement accompagne, par ailleurs, les Agenda 21 scolaires et a créé en partenariat avec la WWF un kit pédagogique (Planète Enjeux, pour calculer son empreinte écologique). La Ligue a été la première fédération d'éducation populaire à se doter d'un Agenda 21 associatif.